



Interprétariat professionnel au service du soin des migrants en médecine libérale

Franc succès pour la phase d'étude

Septembre 2008



Dans le cadre de l'action d'accès aux soins en médecine libérale des patients en difficulté socio-économique ou culturelle, l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace propose depuis septembre 2007 de permettre aux populations migrantes de bénéficier d'interprètes lors de leurs consultations en médecine de ville, et ce sans coût supplémentaire pour le médecin et le patient.

Si dans le cadre de consultations courantes, il est parfois fait recours à l'aide de la famille pour pallier les problè-

mes de compréhension, lorsque les problématiques de santé touchent à l'intime ou au grave (cancer, deuil, sida, dépression, sexualité,...) il est fondamental qu'un tiers neutre et professionnel puisse intervenir et permettre une relation médecin/patient de qualité.

Devant le succès rencontré par la phase d'étude mise en place à l'hiver 2007, l'URMLA, en partenariat avec l'association Migrations Santé Alsace, et grâce au financement du Groupement Régional de Santé Publique (GRSP), a souhaité renouveler la mise à disposition d'interprètes professionnels pour les patients migrants consultant en médecine libérale pour une durée d'un an.

Depuis le mois d'octobre 2007, l'expérience a permis

à 31 médecins (en particulier des généralistes, psychiatres, pédiatres,...) **de solliciter la présence d'un interprète** lors de consultations avec des patients étrangers. **146 patients** de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) et de la Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud-Alsace (CAMSA), **ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif.**

Les langues les plus couramment demandées ont été le Turc, l'Albanais, et le Russe.

L'évaluation réalisée à l'issue de cette phase de test a montré que l'ensemble des personnes ayant eu recours à ce dispositif (médecins, patients mais également interprètes) s'étaient montrés pleinement satisfaits et prêts à renouveler l'expérience.

Demande d'information :

Vous avez été ou êtes actuellement confronté à des problèmes de compréhension avec vos patients d'origine étrangère : ce projet vous intéresse.

Pour bénéficier de la présence d'un interprète lors de vos consultations avec des patients d'origine étrangère, contactez l'URMLA :

URMLA—52 rte de Bischwiller—Immeuble Le Forum— 67300 SCHILTIGHEIM
Tel : 03.90.20.84.84—Fax : 03.90.20.84.85



Contacts :

Dr Alexandre Feltz et Anne de Blauwe : 03.90.20.84.84—urmla@wanadoo.fr



En partenariat avec

